

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DE LA SITUATION DANS LES INSTITUTIONS PARTENAIRES ALGERIENNES

Ce questionnaire d'analyse de la situation dans les institutions partenaires Algériennes du projet a été préparé avec la référence à un document récemment mis en disposition comme « Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur africain » (ASG-QA) HAQAA Initiative <http://hdl.handle.net/2445/126940>. Ce document a été préparé pour la Commission Européenne et la Commission Africaine, mais il ne reflète que l'opinion de ses auteurs à partir des institutions y compris des institutions des universités et associations européennes.

Les références et lignes directrices couvrent des domaines qui sont considérés comme essentiels pour la réalisation d'une offre d'enseignement supérieur de qualité et mettent principalement l'accent sur la gouvernance, les politiques et les processus institutionnels promouvant un enseignement supérieur de qualité, l'environnement d'enseignement et d'apprentissage, la recherche et l'innovation, la collaboration, et l'engagement envers la communauté.

Il est demandé de remplir le questionnaire par deux experts individuellement pour donner son avis Independent sur l'état actuel à l'école en sujet. Il s'agit de mettre un commentaire de maximum jusqu'aux 100 caractères et mettre le pourcentage d'accompli (de 0 % - rien donne, jusqu'au 100% - complètement en fonction)

École	Ecole Nationale Supérieure de Biotechnologie Constantine	
Nom de l'expert local	BANI Mustafa	
Références et les lignes directrices	Analyse par expert de la situation à l'École	
	<i>Commentaire sur accomplie</i>	<i>% d'accomplie</i>
1. MISION, MISSION ET OBJECTIFS STRATEGIQUES.		
Référence - L'établissement développe et rend publics une vision et un énoncé de mission qui reflètent son engagement en faveur de l'amélioration continue de la qualité, des objectifs stratégiques, ainsi que des politiques et procédures en phase avec sa vision et son énoncé de mission.		
a) La vision, l'énoncé de mission et les objectifs stratégiques reflètent l'engagement en faveur de l'amélioration de la qualité		75%
b) Diverses formes de planification (par exemple, stratégique, institutionnelle, académique, financière, de recherche) soient coordonnées afin d'assurer la qualité des prestations académiques		75%

c) Des plans institutionnels à moyen et long terme reflètent les programmes de formation offerts et les axes de recherche afin d'assurer la pérennité et l'amélioration continue	L'ENSB est encore jeune L'ENSB is still young	50%
d) La formulation des plans soit collégiale et que les plans promeuvent un haut degré d'intégrité institutionnelle et de réactivité au changement et soient connus des parties prenantes		80%
e) Un suivi, une évaluation et un benchmark ING continus et périodiques des processus, y compris une autoévaluation des programmes académiques et de recherche, de la gouvernance et une autoévaluation de l'établissement à des fins d'amélioration continue.	Très peu (Une seule autoévaluation des programmes académiques depuis l'ouverture de l'école) Very little (One self-evaluation of academic programs since the opening of the school)	10%
2. GOUVERNANCE ET GESTION		
Référence - L'établissement dispose de structures de gouvernance et de gestion clairement énoncées. Cela assurera une gouvernance et une gestion saines et éthiques, y compris des pratiques AQ robustes soutenant la réalisation de sa mission et de son mandat légal.		
a) Dispose d'autorités académiques qualifiées, compétentes et expérimentées afin de superviser le développement et la gestion d'une culture de la qualité en son sein	Une cellule AQ a été installée en 2016. Une première autoévaluation a été effectuée concernant notamment la pédagogie et l'administration.	33%
b) Dispose d'organes de gouvernance et de gestion pertinents, comme par exemple, un conseil d'administration, une assemblée de faculté, un conseil pédagogique et scientifique, et de divers comités, chacun ayant des mandats, des obligations, des responsabilités, des pouvoirs, des prérogatives et des attributions clairs; ces divers organes sont correctement coordonnés afin d'assurer l'efficacité, l'efficience et la qualité	L'école dispose de plusieurs organes à tous les niveaux qui assurent le développement de l'école : conseil d'administration, conseil de direction, conseil scientifique, comités des départements, comités pédagogiques,... Les missions ainsi que les prérogatives de chacun de ces organes sont définies dans le décret exécutif n°16-176 du 14 Juin 2016 fixant le statut-type de l'école supérieure.	90%
c) dispose d'une politique et d'une structure AQ qui se répercutent à tous les niveaux	Oui, mais pas sur tous les niveaux.	20%
d) dispose de systèmes et de réseaux de communication clairs favorisant la diffusion des informations en interne et en externe et l'exercice de sa responsabilité publique	Un réseau intranet est en cours d'acquisition. L'école possède	20%

	plusieurs moyens de communication avec le monde extérieur : site internet de l'école, page Facebook de l'école.	
e) fait usage de son autonomie de manière responsable	L'école ne possède pas une autonomie à 100%. Plusieurs contrôles sont réalisés par la tutelle sur tous les aspects : finance, pédagogie, ressources humaines, recherche, ...	100%
f) dispose de politiques et procédures de délégation d'autorité en cas de besoin	L'école est soumise à suivre les procédures en vigueur.	100%
g) permet aux étudiants de participer au processus décisionnel dans les organes décisionnels pertinents	Les étudiants sont représentés dans le conseil d'administration et dans les comités pédagogiques.	90%
h) veille à ce qu'il y ait régulièrement des consultations avec les parties prenantes, des comptes rendus et des actions de suivi sur des questions clés de stratégie et de mise en œuvre opérationnelle afin de promouvoir les sentiments de cohésion, d'harmonie et d'identité au sein de l'établissement	Plusieurs assemblées générales sont organisées régulièrement avec les enseignants et les étudiants.	50%
i) met l'accent sur l'éthique, la transparence et l'intégrité académique dans toutes ses activités d'enseignement, d'apprentissage et de recherche	Un comité d'éthique existe à l'école mais il n'est pas fonctionnel pour l'instant.	20%
j) promeut un haut degré d'intégrité institutionnelle et de réactivité en préconisant et faisant preuve d'honnêteté et de non-discrimination dans son traitement du personnel, des étudiants et des membres de la société civile et dans la gestion des affaires institutionnelles	Oui.	100%
k) publie et diffuse régulièrement des informations qualitatives et quantitatives impartiales et objectives concernant les programmes proposés, les recherches menées et les services communautaires	Le site de l'école est alimenté régulièrement par des informations concernant les événements qui se déroulent à l'école.	20%
l) a développé et mis en œuvre des processus efficaces de dissuasion, de détection et de gestion de la mauvaise conduite au niveau des étudiants ou du personnel	Un conseil de discipline existe à l'école selon la réglementation en vigueur.	50%
m) dispose de politiques et procédures activées pour gérer les conflits d'intérêt	Non	0%
n) dispose de processus efficaces, systématiques, ponctuels et justes pour examiner les plaintes, les réclamations et les recours introduits par des étudiants, des membres du personnel ou d'autres parties prenantes.	Une commission paritaire existe au niveau de l'école. Elle est composée de représentants élus parmi les enseignants et le personnel administratif. Quant aux étudiants, leurs réclamations sont discutées directement lors des comités pédagogiques.	50%

3. RESSOURCES HUMAINES

Référence - L'établissement dispose de politiques de ressources humaines inclusives qui garantissent le recrutement et la rétention d'un nombre adéquat de membres du personnel qualifiés et compétents afin de réaliser sa mission et d'exécuter son mandat légal.

a. Dispose de politiques et procédures claires qui garantissent l'égalité des chances et une véritable égalité hommes-femmes dans les ressources humaines pour le recrutement, la rétention et la promotion du personnel basés sur les qualifications, les compétences et les aptitudes	Oui, manque de logiciel pour gérer les recrutements et la promotion du personnel. Les PV de proclamation des résultats de recrutement montrent un pourcentage plus élevé de femmes (60%) que d'hommes (40%).	80%
b. Dispose d'un noyau de personnel à temps plein et tient des registres à jour sur les effectifs, les qualifications et les taux de rotation des emplois	Oui, par des fiches techniques individuels actualisés avec les changements de qualifications.	60%
i. dispose de politiques et procédures claires pour le développement continu du personnel;	Oui, par des conventions et des contrats selon les besoins	50%
ii. dispose d'accords contractuels clairs avec le personnel qui décrivent les conditions de travail et sont alignés avec toutes les exigences législatives du pays de l'établissement;	Oui, 10% du personnel est contractuel et dispose d'un contrat claire.	80%
c. fournit des installations et services de soutien du personnel adéquats;	Aucun	00%
d. assure un monitoring et une évaluation périodiques du personnel	Oui, par une fiche annuelle de notation.	80%
e) respecte les normes (locales/régionales) en matière de ratios étudiants-professeurs qui promeuvent l'apprentissage centré sur l'étudiant.	Oui, 13 étudiants/1 enseignant. Mais 50% des enseignants sont vacataires.	50%

4. GESTION DES RESSOURCES FINANCIERES

Référence - L'établissement dispose de ressources financières adéquates et d'une gestion financière prudente qui sont alignées avec sa mission, ses objectifs et son mandat d'assurer un enseignement de qualité.

a)De ressources financières adéquates afin d'exécuter son mandat et de réaliser ses objectifs de manière efficace et efficiente	Les salaires ainsi que les indemnités du personnel : Enseignants, Administratifs, Ingénieurs de labo sont assurés à 100% par l'état.	50%
---	--	-----

	Cependant, le budget de fonctionnement est alloué par la tutelle et varie d'une année à une autre. Généralement, plusieurs manques sont à signaler.	
b) d'une base diversifiée et durable de ressources financières et il garantit une affectation équilibrée des ressources aux fonctions clés de l'enseignement et de l'apprentissage, de la recherche et de l'engagement envers la communauté	L'ENSB dispose de recettes chapitrées liées au budget de l'état. Ce dernier est composé de : <ul style="list-style-type: none"> • Subvention de l'état (98%) • Recettes liées aux activités de l'école (1%): par exemple les droits d'inscription • Reliquat antérieur • Autres 	20%
c) d'un système de gestion financière prudente qui inclut des stratégies, des politiques et des procédures pour la budgétisation, l'allocation des ressources, les réparations et l'entretien de l'infrastructure, la gestion des actifs, la gestion des dettes et les comptes rendus financiers	La gestion financière est régie par les lois algériennes suivantes : la loi de finances 84-17 et la loi de comptabilité publique 90-21.	100%
d) d'un système qui analyse, à des fins d'amélioration continue, les risques, les lacunes et les défis identifiés	Non	0%
e) de processus de monitoring, d'évaluation (via des audits financiers) et de benchmarking pour le système de gestion financière fondés sur les bonnes pratiques internationales ou sur une autre base de comptabilité adaptée à l'établissement.	Le système de contrôle se fait au préalable et à posteriori par les organes suivants : Ordonnateur (directeur), comptable de l'école, contrôleur financier (IGF : Inspection Générale de Finances), la cour de compte.	100%
5. INFRASTRUCTURE ET INSTALLATIONS		
Référence - L'établissement dispose d'infrastructures, d'installations et de ressources adéquates et appropriées pour soutenir l'enseignement, l'apprentissage et les activités de recherche.		
a) d'installations académiques, administratives et récréatives (salles de conférence, salles de séminaire, bureaux pour le personnel, laboratoires, studios, ateliers, etc.) adaptées au nombre d'étudiants et de membres du personnel;	Oui	100%
b) d'une bibliothèque correctement organisée équipée d'installations et de ressources (physiques et/ou en ligne) adaptées au nombre d'étudiants et de membres du personnel);	Oui, mais il manque beaucoup d'ouvrages	50%
c) d'une infrastructure de technologie de l'information et de la communication (TIC) adéquate, y	Oui en externe, mais en interne c'est en cours.	50%

compris une connectivité abordable, haut débit et dédiée		
d) d'installations conformes aux dispositions nationales pertinentes en matière de santé et de sécurité	Oui, mais il manque tout de même des produits pharmaceutiques (budget de fonctionnement insuffisant) et un fauteuil roulant.	80%
e) d'installations accessibles aux personnes moins valides.	Aucune	0%
<i>Dans le cas de l'e-learning, l'établissement assure</i>		
a) une infrastructure suffisante pour assurer le support technique en termes: <ul style="list-style-type: none"> i. d'espace serveur, ii. de redondance ou d'équilibrage de charge, iii. de help desk technique, iv. d'accès Internet fiable, et de services techniques fiables en termes de sauvegarde et services à distance ; et ressources en vue de développer les connaissances et les compétences des professionnels TIC 	Oui, mais l' d'équilibrage de charge est moyen et il n'y a aucun moyen en terme de sauvegarde.	50%
b) qu'il dispose d'un plan informatique afin d'assurer: <ul style="list-style-type: none"> i. la maintenance et la mise à niveau des technologies ii. la fiabilité, le respect de la vie privée, la sécurité et la sûreté. 	Oui, mais la sécurisation est en cours.	80%
c) qu'il existe une cohérence et une uniformité du cadre technique pour les étudiants et pour le personnel académique, qui garantit que tout changement de technologie est introduit d'une façon qui limite son impact sur les étudiants et le personnel académique. L'établissement dispose par conséquent: <ul style="list-style-type: none"> i. d'une structure claire de communication des changements de programmes logiciels, de matériel informatique ou de système/procédure technique quand un étudiant ou un membre du personnel passe d'un programme à un autre, ii. d'un programme/processus de formation aussi bien pour le personnel que pour les étudiants quand un nouveau logiciel ou un nouveau système est adopté, iii. d'un accès à la formation pour les étudiants hors campus ou virtuels, et iv. d'une politique d'apprentissage sur un nouveau logiciel quand un étudiant ou tuteur passe d'un programme à un autre. 	Aucun changement n'a été effectué pour le moment. Les étudiants ont un accès à la formation hors campus ou virtuels	20%
d) Que le matériel informatique, les logiciels et le support technique constituent un élément clé de l'e-learning. L'établissement dispose dès lors de ce qui suit:	Oui, mais il n'y a aucun système de questions fréquentes (FAQ), qui doit être évalué avec fourniture d'un feed-	50%

<ul style="list-style-type: none"> i. Un help desk opérationnel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ii. Un système de monitoring et de prise en charge d'une série de matériel informatique/logiciels, iii. des attentes techniques clairement formulées, iv. un système de questions fréquentes (FAQ), qui doit être évalué avec fourniture d'un feed-back aux étudiants 	<p>back aux étudiants. Il n'y a pas de logiciel qui gère le système de monitoring et la prise en charge d'une série de matériel informatique.</p>	
<p>6. RECRUTEMENT, ADMISSION ET CERTIFICATION DES ETUDIANTS ET SERVICES DE SOUTIEN AUX ETUDIANTS</p>		
<p>Référence- <i>L'établissement dispose de politiques et procédures prédéfinies publiées et appliquées de manière cohérente qui assurent un recrutement, une admission, une progression et une certification justes et équitables des étudiants et des services de soutien aux étudiants justes et équitables à travers toutes les phases du cycle d'études, et portant sur des matières qui concernent l'employabilité future des étudiants</i></p>		
<p>a) pour le marketing / la promotion de l'établissement, de ses programmes, des procédures de recrutement, d'admission, de sélection et d'inscription;</p>	<p>Oui département</p>	<p>70%</p>
<p>b) qui promeuvent la diversité dans l'admission, y compris en termes de genre, et qui prêtent attention aux groupes défavorisés et aux personnes handicapées, le cas échéant;</p>	<p>Non</p>	<p>0%</p>
<p>c) qui veillent à ce que les étudiants admis remplissent les exigences minimales d'admission dans l'EES et d'admission dans le programme;</p>	<p>Oui département</p>	<p>100%</p>
<p>d) qui assurent un monitoring, une évaluation et un benchmark ING en vue de l'amélioration de la gestion des inscriptions;</p>	<p>Oui scolarité</p>	<p>70%</p>
<p>e) qui garantissent une collecte et une compilation continues de données sur l'admission, les progrès et la performance des étudiants et sur les taux d'obtention de diplôme;</p>	<p>Oui scolarité</p>	
<p>f) qui promeuvent la rétention et la progression des étudiants et remédient aux problèmes relatifs aux taux d'abandon;</p>	<p>non</p>	<p>0%</p>
<p>g) qui assurent des processus rigoureux pour la délivrance et le stockage des certificats ; et qui assurent le stockage de registres et dossiers détaillés, indiquant la liste des cours, les points de crédit et les notes</p>	<p>Oui départements</p>	<p>100%</p>
<p>7. ÉLABORATION, APPROBATION, SUIVI ET EVALUATION DES PROGRAMMES</p>		
<p>Référence - <i>L'établissement dispose de politiques et stratégies documentées qui promeuvent le bien-être des étudiants et une orientation dans leur parcours académique ainsi que dans les domaines professionnel et personnel.</i></p>		
<p>a) Dispose de politiques, procédures et processus pour l'introduction de nouveaux programmes avec des acquis d'apprentissage et basés sur les compétences et pour la modification ou la fermeture de programmes existants; les programmes font l'objet d'une évaluation et d'un suivi continu (y compris des évaluations externes régulières) ainsi que d'un développement qui assure leur actualité, leur qualité et leur pertinence;</p>	<p>Non</p>	<p>0%</p>
<p>b) Dispose de programmes académiques qui s'inscrivent dans le droit fil de sa mission et de ses objectifs et répondent aux attentes et besoins des parties prenantes, par conséquent, les programmes ont un contenu et</p>	<p>Oui CPNE</p>	<p>100%</p>

une portée étendus, approfondis, cohérents, pertinents, à jour et adéquats et ils promeuvent un contenu, des idées et des valeurs clés ainsi que l'acquisition de compétences d'employabilité telles que l'apprentissage lié au travail/l'attachement/ les stages;		
c) Veille à ce que les structures des programmes et les heures/points de crédit soient conformes aux normes internationales concernant le volume d'étude horaire requis pour chaque qualification proposée par l'établissement (ou le	Oui CPNE	100%
d) Niveau des qualifications décernées) et à ce que les programmes soient approuvés par l'AAQ nationale pertinente et par des organismes professionnels, le cas échéant;	Non	0%
e) Dispose de mécanismes efficaces pour la participation des parties prenantes à l'élaboration, à l'évaluation et à la validation des programmes, y compris le feed-back des étudiants, des anciens étudiants et des employeurs ;	non	0%
f) Dispose de politiques nécessitant la définition et la documentation des acquis d'apprentissage formulés pour tous les programmes et cours et veille à ce que ces spécifications de programme soient accessibles aux apprenants(ou aux parties prenantes);	Oui Département, CP	50%
g) Dispose de structures et procédures pour l'approbation des programmes par des organes pertinents, comme le Sénat et par des autorités comme les organismes professionnels, le cas échéant;	Oui le CPNE	50%
h) Dispose de programmes dispensés par du personnel adéquat, qualifié et compétent possédant des compétences pédagogiques;	Oui formation des enseignants	50%
i) Dispose d'accords officiels appropriés pour tous les programmes proposés en partenariat avec d'autres établissements spécifiant les rôles et responsabilités des deux partenaires, y compris les engagements en matière d'enseignement et les arrangements sur le plan AQ; et	Non	0%
j) veille à ce que les acquis d'apprentissage formulés soient comparés avec des descripteurs de niveaux de cadres de qualifications nationaux ou régionaux, le cas échéant.	Non	0%
8. ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE ET EVALUATION		
<i>Référence - L'établissement met en place, d'une façon qui cadre avec sa vision et sa mission, des politiques et procédures qui promeuvent l'apprentissage et l'acquisition de connaissances, compétences et aptitudes appropriées et assurent une évaluation juste et transparente basée sur l'évaluation centrée sur l'étudiant.</i>		
<i>Les principes, références et procédures d'évaluation sont explicites et publiés à l'attention des étudiants et du personnel.</i>		
a) Que les stratégies d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation sont centrées sur l'étudiant et flexibles et qu'elles stimulent la réflexion personnelle et l'implication des étudiants dans le processus d'apprentissage;	Manque d'une stratégie standard Lack of a standard strategy	40%
b) Que l'environnement et les ressources sont appropriés et adéquats pour soutenir chaque étudiant;		100%
c) qu'il y a des systèmes en place pour le suivi et l'évaluation périodiques des approches d'enseignement et	Comités pédagogiques	40%

d'apprentissage en vue de l'amélioration de la qualité ;	organisées périodiquement et une commission de révision du programme installé dès la sortie de la première promotion pedagogical committees organized periodically and a program review board installed each 5 years	
d) qu'il existe des mécanismes permettant aux étudiants de fournir un feed-back sur leur expérience d'apprentissage.	Comités pédagogiques Manque d'un mécanisme approprié permettant aux étudiants de fournir un feed-back sur leur expérience d'apprentissage Lack of an appropriate mechanism for students to provide feedback on their learning experience	20%
<i>L'évaluation des étudiants</i>		
a) Les procédures d'évaluation sont publiées et appliquées de manière cohérente et incluent: i. une série de méthodes d'évaluation (par exemple, exercices, projets, projet de recherche et examens à des fins d'évaluation formative et sommative), ii. un jugement interne et externe des litiges, iii. des procédures de surveillance des examens, iv. un suivi des progrès des étudiants, v. des pratiques d'évaluation valides et fiables, vi. l'enregistrement des résultats de l'évaluation et le règlement des différends, et vii. un système d'évaluation rigoureux et sécurisé	Manque d'une procédure pour le suivi des progrès des étudiants Lack of a procedure for monitoring student progress	80%
b) Les références d'évaluation sont spécifiées pour chaque programme et sont basées sur les compétences ou sur les acquis d'apprentissage, le cas échéant;	cours, TP, TD, Atelier, stage,... course, TP, TD, Workshop,	70%

	internship, ...	
c) L'évaluation est effectuée par des examinateurs compétents et impartiaux;		100%
d) L'intégrité des examens et de la remise des diplômes est assurée de manière à prévenir les pratiques abusives en matière d'examens;		100%
e) Les étudiants reçoivent régulièrement un feed-back objectif concernant leurs points forts et leurs points faibles ainsi que des conseils appropriés pour s'améliorer;		0%
f) Il y a un processus disciplinaire et de recours pour les étudiants qui se sentiraient lésés ; et		100%
g) Il y a un manuel AQ qui est connu du personnel et des étudiants.		0%
9. RECHERCHE ET INNOVATION		
<i>Référence - L'établissement en courage, promeut et s'engage dans des activités de recherche innovantes qui sont en phase avec ses politiques et plans stratégiques et qui répondent aux besoins nationaux, régionaux, continentaux et internationaux. L'établissement encourage l'innovation dans la démarche d'enseignement, d'apprentissage et de recherche.</i>		
<i>L'établissement veille à ce que la gestion des études de troisième cycle s'inscrive dans un cadre approuvé de politiques et plans institutionnels qui assurent une recherche éthique et de qualité.</i>		
L'établissement s'assure:		
a) qu'il y ait une compréhension commune de la nature, du rôle et des objectifs de la recherche;	Description de la nature et des objectifs de la recherche sur une plateforme	80%
b) qu'il y ait des références, des procédures et des processus pour l'approbation des propositions et thèses de recherche et pour la réalisation et la supervision des recherches	Pas de procédures ni de processus Existence d'un carnet	30%
c) qu'il y ait des politiques, des systèmes et des stratégies de gestion de la recherche ainsi qu'une infrastructure et des ressources adéquates aidant le personnel à mener des recherches innovantes et à publier les résultats des recherches;	Ca s'inscrit directement dans la politique générale de l'école Pas de politique spécifique publié dans le cadre de la recherche	50%
d) qu'il y ait des références et des processus pour l'approbation des propositions de projets de recherche, en phase avec les besoins du contexte national ou régional, ainsi que des possibilités de développement de capacité pour les chercheurs, la gestion des partenariats et contrats de recherche, la gestion de la propriété intellectuelle et de la commercialisation des fruits des recherches, et la gestion efficace et digne de confiance des informations recueillies dans le cadre des recherches;	/	0%
e) qu'il y ait une intégrité académique adéquate à travers l'établissement et un recours à des comités et conseils de recherche appropriés afin de garantir une intégrité académique et éthique;	Proposition du comité existante mais pas validé	50%

f) que les recherches menées soient pertinentes et répondent aux besoins de progression académique et aux attentes en matière de développement communautaire; et		70%
g) qu'il y ait un suivi et une évaluation efficaces du système de recherche.	Bilans	50%
10. ENGAGEMENT ENVERS LA COMMUNAUTE_		
<i>Référence - L'établissement encourage l'engagement dans des programmes communautaires dans le cadre de sa responsabilité sociétale.</i>		
Pour le bénéfice des étudiants, de l'établissement et de la société, l'établissement souscrit, dans le cadre de ses activités, un engagement envers la communauté dans le but:		
a) d'enrichir les programmes de bourses d'études, la recherche et l'activité créative;	-Programme PNE, PROFAS B+	40%
b) d'optimiser l'enseignement et l'apprentissage ;	A travers les stages et les ateliers	50%
c) de faciliter la préparation de citoyens éduqués et engagés;	/	0%
d) de renforcer les valeurs démocratiques et la responsabilité citoyenne auprès des étudiants;	A travers la création du club scientifique	40%
e) de remédier aux problèmes sociétaux critiques et de contribuer au bien public;	A travers la création du club scientifique	40%
f) de s'assurer qu'il y a des mécanismes pour établir des partenariats avec d'autres parties prenantes au sein de la communauté dans un objectif de développement durable.	/	0%
11. GESTION DE L'INFORMATION		
<i>Référence - L'établissement veille à collecter, analyser et utiliser des informations pertinentes pour la gestion efficace de ses programmes d'études et de ses autres activités.</i>		
Les informations collectées dépendent de la vision et de la mission de l'établissement. Cependant, il est important de prendre en considération les points suivants:		
b) indicateurs clés de performance;	Oui, les moyennes d'entrée à l'ENSB, les moyennes de passage ainsi que celles obtenus lors des concours d'accès au cycle ingénieur ou de bourse à l'étranger.	90%
c) profil de la population étudiante (y compris en termes de genre);	Oui, certaines données sont collectées par la scolarité.	50%
d) ressources pédagogiques et services aux étudiants disponibles;	Oui, bibliothèque au sein de l'école, bibliothèque virtuelle, espace de	80%

	lecture et d'accès à internet.	
e) progression des étudiants et taux d'abandon et d'obtention de diplôme;	Non, pas de moyens performant pour suivre l'évolution, seule les délibérations de fin de semestre et fin d'année universitaire renseigne sur ces taux.	10%
f) satisfaction des étudiants et des diplômés par rapport aux programmes, à l'enseignement dispensé;	Non, il n'y a pas de procédure pour le savoir, sachant que la première promotion de l'école n'a pas fini son cursus.	00%
g) parcours de carrière des étudiants.	Non.	00%
<p>12. INFORMATION DU PUBLIC</p> <p><i>Référence- L'établissement publie des informations sur ses activités, y compris ses programmes, de manière claire, précise et objective, et s'assure que ces informations sont à jour et accessibles.</i></p> <p><i>L'établissement veille à ce que la promotion de ses programmes soit effectuée de façon juste et éthique suivant de bonnes pratiques et dans le respect de toute la législation en vigueur.</i></p>		
h) Les supports d'information donnent une vue claire et précise du programme, de ses modalités d'offre, de ses objectifs et des acquis d'apprentissage, notamment: <ul style="list-style-type: none"> i. identification du programme, ii. l'organe décernant la qualification et son statut d'accréditation, iii. les modalités d'offre, iv. le niveau du programme dans le Cadre national des qualifications national (CNQ), le cas échéant, v. les frais, vi. les conditions applicables au programme, vii. les conditions d'abandon du programme, viii. les accords financiers avec le fournisseur, et ix. les droits, obligations et engagements attendus de l'étudiant. 	Non existence de (vii et viii) Règlement intérieur pas mis à jour	75%
i) Les étudiants sont pleinement informés des questions qui les concernent pour ce qui est de la gestion du	L'école n'offre pas des	80%

<p>programme, comme:</p> <ul style="list-style-type: none"> i. la langue de communication, ii. l'accès requis aux technologies, dans le cas particulier de l'offre de FOAD, iii. les compétences techniques requises pour s'inscrire au programme, dans le cas particulier de l'offre de FOAD, iv. la période durant laquelle les programmes sont proposés et la nature des acquis d'apprentissage, v. les textes requis et l'accès aux supports pédagogiques de référence, vi. les attentes en matière d'apprentissage autonome, vii. le calendrier des interactions en face à face, dans le cas particulier de l'offre de FOAD, viii. le calendrier des examens, ix. le calendrier de soumission des devoirs, et x. la délivrance des certificats. 	<p>formations FOAD</p>	
--	------------------------	--

13. COLLABORATION, MOBILITE DU PERSONNEL ET DES ETUDIANTS

Référence - L'établissement dispose de mécanismes qui promeuvent la collaboration avec d'autres EES, des organismes professionnels, des instituts de recherche et des acteurs sociaux pertinents aux niveaux national, régional, continental et international, et ceci afin d'encourager la mobilité des étudiants et du personnel.

<p>Les établissements qui collaborent doivent:</p>		
<p>j) veiller à ce que les programmes collaboratifs soient d'un niveau requis et soient la même rigueur que ceux de l'établissement référent;</p>	<p>Oui. Convention d'échange avec l' Ansej, le CRBT et l'unité de recherche d'immunologie .</p>	<p>70%</p>
<p>k) veiller à ce que les étudiants bénéficient du même niveau de ressources que les étudiants ordinaires de l'établissement diplômant;</p>	<p>Oui</p>	<p>90%</p>
<p>l) assumer la responsabilité de la qualité de l'offre d'enseignement collaborative;</p>	<p>Oui, des rapports de rendement des sous directions sont élaborés périodiquement.</p>	<p>90%</p>
<p>m) veiller à être tous deux approuvés par l'AAQ/l'organisme professionnel pertinent(e) et à se soumettre à des audits qualité périodiques; et</p>	<p>Non</p>	<p>00%</p>
<p>n) veiller à ce que les étudiants soient pleinement informés de la nature de la collaboration entre les établissements concernés.</p>	<p>Oui, verbalement et par affichage</p>	<p>70%</p>

o) veiller à être tous deux approuvés par l'AAQ/l'organisme professionnel pertinent(e) et à se soumettre à des audits qualité périodiques; et	Non	00%
p) veiller à ce que les étudiants soient pleinement informés de la nature de la collaboration entre les établissements concernés.	Oui.	80%